

Placement : deux ans d'activité

2005, les entreprises de travail temporaire peuvent exercer une activité de placement : 8500 placements sont réalisés. Ce nombre devrait presque tripler en 2006.

L'analyse des résultats de la première année d'exercice de cette activité a révélé plusieurs enseignements.

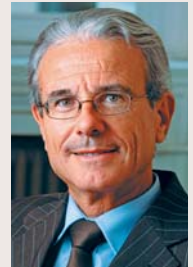
Ces 8500 placements concernaient en majorité des emplois en CDI (78 %). Les entreprises de toute taille ont fait appel à notre profession pour externaliser une partie de leur recrutement, notamment les PME de moins de 50 salariés (41 %). Par ailleurs les services représentent près de la moitié des placements, démontrant ainsi une complémentarité sectorielle avec l'intérim, notre cœur de métier. S'agissant enfin des personnes placées, tous les niveaux de qualification sont concernés mais on constate une dominante sur les cols blancs (employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres).

Il s'avère ainsi que le placement bénéficie à des personnes et à des entreprises qui jusqu'à maintenant n'avaient pas accès ou ne faisaient pas appel à des cabinets de recrutement.

Mais aussi et surtout, ces statistiques prouvent que notre expertise en matière de recrutement est reconnue par les entreprises et les candidats. Nous devons donc poursuivre dans cette voie. C'est notre objectif en 2007.

Enfin, pour conclure, je rappellerai que la grande majorité des intérimaires (89 %) a une bonne image de l'intérim (cf. dossier page 6). Les études réalisées au cours des dernières années font état d'un taux de satisfaction identique. Pour les intérimaires, l'intérim est un véritable tremplin pour l'emploi. À nous de continuer à le faire savoir !

Gilles Lafon,
Président du PRISME



“Les entreprises de toute taille ont fait appel à notre profession pour externaliser une partie de leur recrutement.” //

p. 4-5 // **Dépêches**

Le PRISME certifié Quali'OP
L'ENACTT Lyon a 15 ans !

p. 6-9 // **Dossier**

Quel parcours, quelle image,
quels atouts...
Regards des intérimaires sur l'intérim

p. 11 // **Point de vue**

Le PRISME, acteur reconnu de l'emploi

p. 12-13 // **Passerelle**

Intérim Mission 3D

p. 14-15 // **En région**

Le PRISME PACA se mobilise
pour la non-discrimination

Mobilisation pour l'emploi
en Meurthe-et Moselle

Une nouvelle nomination au PRISME

p. 17 // **Repères**

p. 18 // **Vient de paraître**

Sommaire

